

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Par Décision Souveraine en date du 7 mai 1901, M. Théophile Gastaud, négociant en huiles à Monaco, a été nommé fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. le Prince.

La curieuse et très moderne Exposition internationale d'affiches artistiques qui a été organisée par l'Administration de la Société des Bains de Mer dans une des salles du Palais des Beaux-Arts a été close la semaine dernière et après dépouillement des votes émis par les visiteurs, le Grand Prix a été attribué à M. Hohenstein, artiste italien, qui l'a emporté de quelques voix sur M. Willette, le dessinateur parisien bien connu. Venaient ensuite MM. Dudley Hardy (Angleterre), Cassiers (Belgique), Chéret (France), Mucha (France), Hassal (Angleterre), Villa (Italie), Pal (France), Léandre (France), Puval Leyemont (Belgique), Mataloni (Italie), Lorant Heilbron et Grün (France), Riquez (Espagne), Meunier et Steinlein (France), Métivet (France), Cecil Aldin (Angleterre), Ogé (France), etc.

Cette première Exposition d'affiches a obtenu un vif succès tant par le nombre des personnes qui l'ont visitée que par celui des artistes spécialistes de talent dont elle a mis en lumière les originales compositions.

Quoique le temps couvert de dimanche n'ait pas trop favorisé la fête populaire organisée par la *Estudiantina Monégasque* dans l'enclos du terrain Radziwill, cette fête a eu lieu avec éclat et s'est prolongée fort tard dans la nuit. A une heure de l'après-midi, la Société musicale la *Lyre Mentonnaise* est arrivée, comme elle l'avait promis, et après sa réception à la gare de Monaco, elle s'est dirigée vers la place de la Visitation pour donner une aubade devant l'hôtel du Gouvernement. Un vin d'honneur a été servi aux excellents instrumentistes et S. Exc. M. le Gouverneur Général leur a adressé ses remerciements et ses félicitations. La *Lyre Mentonnaise* s'est ensuite rendue à la Condamine où, dans l'enceinte de la fête, elle a donné un concert applaudi.

Le bal d'enfants, avec sa distribution de jouets, la kermesse, avec ses nombreuses attractions, et le grand bal du soir ont complété cette joyeuse journée. Ajoutons que la fête de l'après-midi a été honorée de la visite de M. le Gouverneur et de M. le Maire de Monaco, qui ont été reçus par M. Treglia, président, et les membres du comité de la *Estudiantina*.

Jeudi 16 et dimanche 19 mai, continuation de la fête.

L'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes célébrera, dimanche prochain, sous la présidence de M. Jean Blanchy, l'un de ses Présidents d'honneur, la

fête de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, patron de l'Association.

Voici le programme de cette fête :

Matin. — A 8 heures et demie : Réception des Associés ; à 8 heures trois quarts : Départ pour la Cathédrale ; à 9 heures : Messe avec chants et musique, suivie du Salut du Très Saint Sacrement ; à 10 heures : Assemblée générale, rapport du Secrétaire sur la marche de l'Association depuis le dernier exercice, rapport du trésorier, élection des membres du comité ; à 11 heures et demie : Banquet dans le préau.

(La cotisation pour le banquet est fixée à 3 fr. 50. La liste sera close le jeudi soir 16 mai).

Soir. — A 3 heures et demie : Séance récréative au Collège de la Visitation.

Les parents des associés sont invités à y assister.

Nos agents de la sûreté continuent, avec un zèle louable, à purger la Principauté de tous les vagabonds dangereux qui leur sont signalés. La semaine dernière, six repris de justice ont été arrêtés et ont été reconduits à la frontière après signification d'arrêtés d'expulsion.

Un groupe de 180 pèlerins d'Autriche-Hongrie, revenant de Lourdes, ont traversé hier la Principauté.

On annonce que le challenger de la Société des Régates, le *Monaco* va partir pour les côtes de l'Océan où il prendra part à la série des régates d'été, qui commencera bientôt, sur les principales stations balnéaires de la Manche.

Une sortie du Sport Vélocepedique Monégasque s'est effectuée dimanche ayant pour but les gorges du Cians. Malgré le temps incertain, les excursionnistes étaient en assez grand nombre et ont été fort satisfaits de leur intéressante promenade. Le retour à Monaco a eu lieu vers huit heures du soir.

Un commencement d'incendie qui n'a pas eu de graves conséquences, grâce aux prompts secours apportés par les voisins et les pompiers du poste du Casino, accourus rapidement sur les lieux, a éclaté vendredi dernier à la villa Charmante, au quartier de la Rousse, dans l'appartement occupé par M. le baron de G. Le feu avait été communiqué aux rideaux d'une fenêtre par suite de l'imprudence d'une domestique. Les dégâts, consistant en mousselines et tentures brûlées, sont évalués à 250 francs, et ils auraient été beaucoup plus importants sans la promptitude et le dévouement des personnes qui ont contribué à éteindre les flammes.

Grâce aux brillantes représentations d'opérettes qui se succèdent sans discontinuer, la saison sur la Riviera conserve tout son attrait, et tous les hôtes étrangers de Monaco, Nice, Menton et Beaulieu se félicitent de l'agréable distraction qui leur est offerte par la direction artistique de Monte Carlo, alors que les théâtres de la région ont unanimement fermé leurs portes.

Le dernier succès que nous ayons à enregistrer après *Véronique* et la *Poupée* est celui des *Saltimbanques*, paroles de M. Ordonneau, musique de Louis Ganne. Cette pièce pleine d'entrain et de fantaisie a obtenu du public un accueil des plus flatteurs ; elle se déroule dans le monde des acrobates, paillasses et artistes de cirque ; l'intrigue en est peu compliquée, mais une interprétation absolument hors ligne en a fait valoir les hors-d'œuvre burlesques et les situations plaisantes de manière à en faire un spectacle des plus amusants et des plus chatoyants. Ajoutez-y une mise en scène luxueuse et brillante au cours de laquelle on a beaucoup goûté le décor de la parade foraine au premier acte, ainsi que le ballet cosmopolite de la troupe Malicorne. L'interprétation forme un ensemble des plus remarquables en tête duquel il convient de citer M<sup>mes</sup> Saulier et Roland, très gracieuses toutes deux, et chanteuses accomplies ; à côté d'elles, dans les petits rôles, nommons M<sup>mes</sup> Jane Evans et Maud d'Orby. Dans le camp masculin, M. Alberthal a fait preuve de distinction et de charme dans le personnage du lieutenant André. Puis un groupe de comiques des plus réjouissants qu'il suffit de nommer, tels que M. Polin, d'une bouffonnerie très fine en Paillasse ; M. Poudrier (Pingouin) plein de trouvailles risibles ; M. Mauzin, très réussi en directeur de cirque ; MM. Baud'huin et Regnard, etc.

La salle a fait fête à tous ces excellents artistes et a salué de ses bravos les principales scènes de la pièce. A ce succès a largement participé la partition de M. Louis Ganne, qui fourmille de jolis motifs instrumentés de mains de maître et d'une facture aussi originale que mélodieuse.

Les *Saltimbanques* seront donnés encore trois fois, mercredi, vendredi et samedi, et nous ne doutons pas que ce charmant spectacle ne fasse courir tout le littoral.

### SUR LE LITTORAL

De Nice :

Le vice-amiral de Maigret, qui était de passage en notre ville, est parti hier à 2 h. 55 pour Toulon.

\* \* \*

La caravane du Touring-Club de Londres, forte de 37 personnes, qui était à Nice depuis deux jours, est repartie hier matin pour l'Italie.

\* \* \*

L'accident de tramway dont M. Jean Aicard a été victime ces jours-ci à Marseille n'aura, heureusement, aucune suite fâcheuse pour le distingué écrivain-poète.

M. Jean Aicard en sera quitte pour une vive émotion, et des contusions sans gravité qui l'ont obligé à prendre quelques jours de repos à Marseille, chez un de ses amis, M. le docteur Bouisson.

\* \* \*

Le Club alpin français (section des Alpes-Maritimes) prépare pour dimanche prochain 19 mai une excursion au Grammont (1,377 mètres). En voici l'horaire :

Départ de Nice (gare P.-L.-M.) à 4 h. 35 du matin. Arrivée à Menton à 5 heures 50. De Menton à Castellar (1 h. et demie de marche par chemin muletier). Ascen-

sion du Grammont par le col Saint-Bernard (3 heures et demie de marche par chemin muletier et par rochers). Déjeuner au sommet. A 1 heure, descente à Menton et arrivés à 4 h. 30. Départ pour Nice par le train de 5 h. 18 et arrivée à 6 h. 15.

Chef d'excursion : M. C. Lee Brossé.

Les adhésions sont reçues chez M. Decourcelle, 29, avenue de la gare, à Nice, jusqu'au samedi 18 mai, à 6 heures du soir.

## Lettre de Paris

Paris, 13 mai 1901.

On se rappelle la grande querelle soulevée dans le monde de l'escrime par le match proposé par les professeurs champions du fleuret aux professeurs champions de l'épée. Ce match n'a pas abouti; mais il a fait naître une polémique entre Kirchhoffer et Laurent, l'un soutenant la valeur indiscutable du fleuret, l'autre celle de l'épée.

Cette polémique faillit se terminer par un duel; mais plus sagement, les adversaires décidèrent de vider leur querelle à la pointe mouchetée, le jour où la Société de Secours mutuels des Maîtres d'armes donnerait son assaut.

Cet assaut vient d'avoir lieu au Grand Hôtel; et il n'y a guère à parler que de cette fameuse rencontre de Kirchhoffer et de Laurent.

Le jeune maître du fleuret a été étourdissant de brio; je ne puis lui reprocher que d'avoir souligné d'un cri de victoire chacun des nombreux coups qu'il a touchés... et mieux, quelquefois, des coups passés.

Mais son épée fut vaillante comme l'est d'ordinaire son fleuret. Il a montré, une fois pour toutes, qu'il ne suffit pas de savoir allonger des piqures à la main pour être un escrimeur, même pour être un tireur d'épée. Il faut étudier les armes pendant longtemps pour les connaître, et celui qui est fort au fleuret est fort à l'épée; mais le contraire n'est pas vrai.

En deux reprises de cinq minutes, Kirchhoffer a touché, toujours au corps: une feinte dessous-dessus (première touche), quatre coups droits dessus, un coup droit dessous; une feinte de coup droit tiré droit, une seconde feinte dessus-dessous, un dégagement en sixte, un autre dégagement, un doublé et trois coups d'arrêt, soit quatorze touches.

Laurent a, au cours de différents engagements, touché une fois la main, une fois le bras, une fois le poignet et une fois la cuisse. Un autre coup au bras me semble être arrivé à plat. Soit à son actif, quatre ou cinq touches, de qualité très inférieures à celles qu'a prises son rival.

Une des œuvres les plus bienfaisantes, les plus utiles et les plus généreuses que la France ait à l'étranger, l'Hôpital français de Londres, a donné cette semaine au Cecil-Hôtel, son trente-troisième dîner annuel. La colonie française tout entière, et les membres les plus éminents de la Cité de Londres et de la société anglaise avaient tenu à honneur d'y assister.

M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, présidait, ayant à sa droite le très honorable Frank Green, lord maire de la Cité de Londres, et à sa gauche M. Metaxas, ministre de Grèce en Angleterre. A la table d'honneur, avaient en outre pris place M. le comte Costa, premier secrétaire de l'ambassade d'Italie à Londres, représentant l'ambassadeur absent; les sheriffs de la Cité de Londres; M. Serge de Tatistcheff, représentant du ministre des finances de Russie à Londres; sir William Mac Cormac, président du Collège royal de chirurgie de Londres, chirurgien en chef de l'Hôpital français; M. Duché, président de la Chambre de commerce française de Londres; M. Barclay, ancien président de la chambre de commerce anglaise de Paris; tout le personnel de l'ambassade du consulat de France et de l'Hôpital français de Londres, ainsi qu'un grand nombre de notabilités du corps diplomatique et consulaire.

Au dessert, M. Paul Cambon s'est levé et il a porté en ces termes un toast au président de la République :

« Messieurs, je vous propose de boire à la santé de M. Loubet, qui, par sa prudence, son tact, ses hautes qualités morales et ses vertus éminentes, s'est acquis la confiance du peuple français et l'estime de l'Europe tout entière ».

Une longue acclamation a répondu à M. Paul Cambon. L'assistance, debout, a d'abord entonné la *Marseillaise*, puis elle a chanté de bon cœur le refrain national et traditionnel anglais *For he is a jolly jolly, good fellow*, tandis que les *hip! hip! hurrah!* se succédaient sans discontinuer et faisaient trembler les voûtes de la salle.

M. Paul Cambon a ensuite porté le toast suivant au roi et à la famille royale d'Angleterre :

« Messieurs, l'Hôpital français de Londres était sous le

patronage de S. M. la reine Victoria, et c'était une raison de plus pour nous de nous associer au deuil qui récemment a frappé l'Angleterre. Comme toute l'Angleterre, nous avons déploré la disparition de la reine qui, après soixante-quatre années d'un règne glorieux, s'est éteinte :

« Nous avons demandé au roi de continuer le patronage de sa mère vénérée; il y a consenti. Il est donc, lui aussi, le patron de l'Hôpital français. (Longs applaudissements.)

« Je vous propose de boire à sa santé et à celle de toute la famille royale. »

L'assistance a alors écouté en silence le *God save the King*.

M. Cambon, dans une courte allocution, a ensuite remercié les membres du corps diplomatique, le lord maire et les sheriffs, de leur présence au banquet de ce soir. Il a rappelé, en termes éloquents, l'œuvre accomplie sans bruit, mais non sans éclat, par l'hôpital et le dispensaire français de Londres et par son éminent directeur fondateur, M. le docteur Vingtras, depuis plus de trente ans. Il a heureusement exprimé les sentiments de toute l'assistance et de toute la colonie française lorsqu'il a dit « qu'en présence de tant de dévouement et d'abnégation, on ne pouvait se défendre d'être optimiste et de mieux estimer l'humanité ».

Enfin, il a porté un toast particulier à l'illustre chirurgien de l'Hôpital français, sir William Mac Cormac, dont le nom est célèbre dans le monde entier et auquel notre gouvernement vient tout récemment de décerner la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, voulant ainsi reconnaître non seulement les services rendus à l'Hôpital français de Londres, mais aussi les services plus anciens rendus à nos malades et à nos blessés sur les champs de bataille de la guerre de 1870.

M. Metaxas, ministre de Grèce à Londres, a répondu au nom du corps diplomatique; l'honorable et sympathique docteur Ogilvie a répondu des plus spirituellement, au nom des médecins de l'Hôpital français.

Enfin, le lord maire de la Cité de Londres a prononcé un speech des plus applaudis et qui a provoqué à maintes reprises les bravos frénétiques de l'assistance. Il a notamment parlé « de la sincère estime et du profond respect que la Cité de Londres tout entière éprouvait pour la nation française » et il a déclaré que M. Paul Cambon était, parmi les représentants du corps diplomatique, un de ceux qui sont le plus écoutés et le plus respectés. « Aussi longtemps, a dit le lord maire, qu'un pareil homme restera à Londres, les liens d'amitié, de concorde, de paix et d'estime ne pourront que se resserrer entre les deux grandes nations civilisées de l'Occident. »

M. Paul Cambon a remercié en termes émus. Paraphrasant son allocution, si applaudie au banquet de la Chambre de commerce française, il a de nouveau répété au milieu des applaudissements unanimes de son auditoire :

« Je considère pour moi que les hommes d'affaires sont les meilleurs amis de la paix, et c'est dans la Cité de Londres que nous avons les meilleurs amis de la France. C'est là qu'on juge le mieux les folies des hommes qui rêvent d'un conflit que tous les gens sensés envisagent avec une égale horreur. Nos deux pays sont faits pour s'entendre, et ceux qui travaillent à les unir font œuvre de bons citoyens. »

Un brillant concert a terminé cette soirée qui a été aussi cordiale que réussie.

L. S.

## LETTRES ET ARTS

**Le Médailleur Romain.** — On écrit de Rome que le cabinet municipal de numismatique vient d'être rouvert au public après réarrangement complet.

La partie publique comprend environ 5,000 médailles et monnaies, dont 2,255 appartiennent à l'époque de la République et 1,041 à l'époque de l'Empire. Parmi ces dernières, il y a environ 400 monnaies d'or et 200 d'argent. Le tout classé chronologiquement et portant des notices explicatives et détaillées.

Les pièces rares, régulièrement cataloguées et enfermées dans des armoires spéciales, ne sont communiquées qu'aux numismates.

**A l'Institut.** — L'Académie des Sciences morales et politiques a décerné le prix Odilon-Barrot, de la valeur de 5,000 francs, ayant pour sujet de concours : « Etude critique sur l'instruction préparatoire en matière d'infraction à la loi pénale jusqu'à l'audience inclusive » à M. Charles Morizot Thibault, substitut du procureur de la République près le tribunal civil de la Seine.

Elle a, en outre, accordé sur les fonds disponibles.

Une récompense de 1,000 francs au mémoire ayant pour épigraphe : « De la contradiction jaillit la lumière. »

Et une récompense de 500 francs à l'auteur du mémoire ayant pour épigraphe : « La justice sans la force est impuissante. La puissance sans la justice est tyrannique, etc. (Pascal, Pensées). »

Les plis cachetés joints aux deux mémoires récompensés ne seront ouverts que sur la démarche des auteurs.

**Académie des Beaux-Arts.** — La commission chargée du classement des candidats au fauteuil de membre libre vacant par suite du décès de M. Philippe a présenté la liste suivante : En première ligne, M. Aynard; en deuxième ligne, M. le docteur Paul Richer; en troisième ligne, M. Gustave Claussé; en quatrième ligne, M. Bouchot; en cinquième ligne, M. Germain Bapst.

A cette liste, l'Académie a ajouté les noms de MM. Jules Comte et Charles Normand.

**Un jubilé.** — Les amis de Gaston Paris, membre de l'Académie française et administrateur du Collège de France, ont fêté avant-hier dimanche le vingt-cinquième anniversaire de son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il fut appelé, le 12 mai 1876, à remplacer Guigniaut. »

Jamais, certes, témoignage d'affection admirative ne fut mieux placé. Tous les élèves de M. Gaston Paris sont devenus et demeurent ses amis. Tous apprécient, comme il le mérite, le savoir solide et l'esprit charmant de ce maître.

Fils d'érudit, le professeur du Collège de France a travaillé dès son jeune âge, et dans ces années juvéniles que l'on a coutume de gâcher, il préparait de grands travaux qui étaient déjà plus que des promesses. A vingt-deux ans, une *Etude sur l'accent latin*, ouvrait la série des travaux de M. Gaston Paris sur les langues latines. En 1865 ce fut, comme thèse, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, puis une étude sur le *Pseudo-Turpin*.

Les œuvres, d'année en année, se succédaient rapidement, savoureuses et documentées. L'Art du Moyen âge y revivait, exhumé par des mains pieuses. Ces antiques légendes qui, nous ayant bercés, conservent pour nous un charme d'enfance, prenaient un aspect nouveau par la curiosité d'un retour à leurs origines, par la forme aussi, qui leur garde toute leur saveur attrayante. La *Vie de Saint-Alexis* (1872), le *Petit Poucet et la Grande Ourse* (1875), le *Juif Errant* (1880), le *Lai de l'Oiselet* (1884); d'autres encore que j'oublie, marquèrent les étapes de cette studieuse carrière.

En 1888, M. Gaston Paris publia cette *Histoire de la Littérature française au Moyen âge*, qui donne de cette époque, de son art et de son langage, une vision si neuve et si vraie.

Après les légendes du Nord, les chansons du Midi tentaient cet esprit séduit par le rythme et la sonorité des syllabes romanes. En 1889, il nous donna les *Chansons populaires du Piémont*; en 1888-90-93, la *Chanson d'Antioche provençale et la gran Conquista d'Ultramar*; en 1893, dans la *Revue Historique*, une étude sur *Jaufré Rudel*, le poète amoureux de la *Princesse lointaine* qu'a popularisée le drame lyrique d'Edmond Rostand. La *Revue de Paris* publia d'autres études sur *Tristan et Yseult*, sur *Frédéric Mistral*, sur le *Paradis de la Sibylle*, sur la *Légende des Sept Enfants de Lara*. Enfin, en 1895, une œuvre capitale : *La Poésie au Moyen âge*, que vient de couronner une récente étude sur l'*Œuvre de François Villon*.

C'est cette existence si bien remplie que viennent de célébrer les nombreux amis de M. Gaston Paris.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La réforme dans les chemins de fer français.**

M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics de France, prépare, depuis quelques semaines, une réforme qui, toute modeste qu'elle paraisse, peut avoir les plus heureux effets pour le développement des transports par voie ferrée. Voici à ce sujet quelques renseignements précis :

« M. le ministre a constitué une commission chargée de rechercher les moyens d'unifier dans la plus large

mesure les éléments de construction du matériel roulant. L'année dernière, à l'époque de la grande pléthore industrielle et commerciale déterminée par l'Exposition, il avait pu constater que les Compagnies de chemin de fer, débordées de toutes parts, avaient dû adresser une partie de leurs commandes à des constructeurs étrangers. Une cause de ce phénomène est dans la tendance qu'a chaque Compagnie et même, dans chaque Compagnie, chaque chef de service, à vouloir imprimer à tout une marque qui lui soit personnelle. C'est ainsi que l'on voit se transformer sans nécessité, non seulement les types même de wagons et surtout de machines, mais les éléments constitutifs du type, nature des matières premières, forme des boulons, etc.

« Dès lors que fait le constructeur ? Au lieu de constituer à l'avance des réserves suffisantes pour parer aux besoins imprévus, il ne fabrique qu'au fur et à mesure. Il est obligé de renouveler souvent son outillage, d'où perte de temps et surélévation des prix. C'est à cet inconvénient que la commission nouvelle, constituée sous la présidence d'un inspecteur général des ponts et chaussées, espère remédier. Dès qu'elle aura arrêté ses conclusions, les Compagnies en seront avisées et le ministre, usant du droit que lui confère le décret du 1<sup>er</sup> mars 1901, modifiant l'ordonnance royale de 1846 n'approuvera que les types de matériel roulant construits en conformité de ses décisions.

« On espère cette fois, par une action purement officieuse, obtenir un autre résultat. Jusqu'à présent les Compagnies ne font de commandes que lorsqu'elles y sont contraintes par une surabondance extraordinaire de leur trafic. Qu'arrive-t-il ? C'est que le matériel arrive trop tard. L'encombrement causé par l'Exposition a duré des mois et certaines commandes faites par les Compagnies ne sont pas encore livrées. Grâce aux réformes projetées qui permettront aux constructeurs d'avoir en magasins d'amples réserves, espérons que les Compagnies voudront bien leur adresser plus régulièrement leurs commandes au lieu de procéder par des à-coups préjudiciables à tous. »

**Le Tour du monde.** — Un grand journal parisien, *le Matin*, vient d'avoir l'idée originale de faire effectuer par un de ses rédacteurs le tour du monde dans le minimum de temps possible en l'état actuel des voies marines et des voies ferrées les plus rapides. C'est une véritable expérience d'intérêt scientifique que va ainsi entreprendre notre confrère M. Gaston Stiegler, et à ce point de vue là, il est curieux de connaître l'itinéraire qu'il vient de se tracer.

« A travers les régions du nord, dit-il dans l'article consacré à l'exposé de cet itinéraire, une voie nouvelle est en train de s'ouvrir qui rivalisera avec le canal de Suez. Le Transsibérien est déjà fait sur les neuf dixièmes environ de son parcours total. Certes il a été moins difficile à tracer que la formidable échancre qui sépare l'Afrique de l'Asie. Jamais son exécution n'a paru impossible ; jamais aucun doute n'est venu sur sa réalisation ; les esprits ne seront pas frappés par son exécution comme par celle du canal ; mais, par ses résultats, son importance civilisatrice n'est pas moindre.

« Le Transsibérien nous livre, en effet, des contrées toutes neuves, pour ainsi dire immaculées comme la neige qui blanchit leurs steppes infinis. Bientôt, depuis Brest ou Cadix jusqu'à Vladivostok, toute l'Europe et toute l'Asie vont être parées d'une immense bague de fer, colossal anneau de mariage, par lequel l'homme moderne, affirmant une fois de plus sa possession toute-puissante, renouvelle son antique union avec la Terre.

« Déjà cette boucle est posée. La voie ferrée, franchissant l'Oural, lie l'Europe à l'Asie. Elle traverse la Sibérie, elle atteint Jénisséisk, Irkoutsk et son port sur le lac Baikal, mer démesurée où flotterait à l'aise une île dont la surface serait supérieure à celle de la Belgique. Ce lac passé, la voie reprend jusqu'à Stretinsk sur le bord du fleuve Chilka qui descend des hautes montagnes de Mongolie. C'est actuellement le point terminus de la ligne, à laquelle on ne cesse de travailler et qui avance tous les jours.

« Depuis Stretinsk, le voyageur descend le Chilka puis le fleuve Amour, soit en bateau à vapeur si les eaux sont libres, soit en traîneau si elles sont gelées. C'est la partie encore inachevée du Transsibérien : elle comporte

environ deux mille kilomètres. On dit que ce trajet par bateau est d'une grande beauté. Le cours d'eau se fraye un passage à travers des gorges de montagnes qui sont, paraît-il, du caractère le plus farouche et le plus grandiose.

« A Khabarowska, la voie ferrée reprend jusqu'à Vladivostok, le grand port russe sur le Pacifique, fenêtre ouverte sur l'Extrême-Orient, pendant de Saint-Petersbourg, l'autre fenêtre que Pierre le Grand se flattait d'avoir ouverte sur l'Occident.

« Le voyageur qui veut continuer le tour du monde doit s'embarquer à Vladivostok pour le Japon. Mais ici la traversée, facile en elle-même, devient néanmoins d'une exécution assez problématique. Les services réguliers sont rares, et, comme cette voie est encore peu suivie, il n'y a guère de renseignements sur elle en Europe.

« Au grand port de Yokohama on rentre dans une civilisation qui est aujourd'hui presque occidentale. Il est aisé de s'embarquer soit pour San Francisco, soit pour Vancouver et de traverser l'Amérique jusqu'à New-York. Le passage par Vancouver et le Canada est le plus court. De New-York au Havre ou à Southampton ou à Hambourg, le parcours n'est pas plus embarrassant que de Paris à Versailles : il n'y a pas moins de quatre départs chaque jour pour l'Europe.

« Tel est l'itinéraire que je veux suivre. »

## VARIÉTÉS

### A LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

L'Assemblée générale de la Société centrale de sauvetage des naufragés a eu lieu avant-hier dimanche dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Une foule que l'on évalue à 3,000 personnes avait tenu à venir applaudir au récit d'actes de courage accomplis, pour la plupart, par d'humbles héros. La présence de sauveteurs de Carro, dont l'héroïsme fit si grand bruit, excitait aussi la curiosité générale. Ce n'était pas un des moindres attraits de cette belle cérémonie.

Le vice-Amiral Lafont, président de la Société, avait à ses côtés, sur la vaste estrade, les représentants du président de la République, des ministres de la marine, de la guerre, des colonies, du général Brugère, président du conseil supérieur de la guerre, du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris, ainsi que M. Mazeau, sénateur, premier président honoraire de la cour de cassation ; Pallain, gouverneur de la Banque de France, etc.

La musique de la garde républicaine a ouvert la séance par l'exécution de la *Marseillaise*. M. l'amiral Lafont a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré que le gouvernement venait de rendre un hommage éclatant à la Société centrale de sauvetage des naufragés pour les services qu'elle rend à l'humanité, en décernant à ses patrons et canotiers dix-sept croix de la Légion d'honneur, sur les vingt accordées par une loi aux sauveteurs.

« J'ai éprouvé, a dit M. l'amiral Lafont, une très grande satisfaction à féliciter ces braves gens, dont quelques-uns, dans leur modestie, étaient étonnés de recevoir cette très juste récompense de leurs nombreux actes de courage et de dévouement. Vous ne verrez ici, aujourd'hui, que trois d'entre eux, le lieutenant des douanes Franceschi et Domange, le patron du canot de Carro, qui ont eu l'honneur d'être faits chevaliers par M. le Président de la République pour leur belle conduite lors du naufrage de la *Russie*, et aussi Auffret, le patron de canot de Saint-Guenolé, à qui je remettrai tout à l'heure l'étoile des braves. Ils sont venus à l'Assemblée pour recevoir les récompenses qui leur sont décernées par la Société.

« Le ministre de la marine a donné des ordres pour qu'en général tous soient reçus chevaliers de la Légion d'honneur au milieu de leurs concitoyens. Ces cérémonies ont été entourées partout de la plus grande pompe possible. »

M. le président a ensuite donné la parole à M. le baron Hély d'Oissel, qui a lu son rapport sur la situation financière de la société. M. le baron Hély d'Oissel a rappelé que depuis 1865, époque où la société a été fondée, le total des navires sauvés ou secourus par ses membres

s'élevait à 1,104 et le nombre des personnes sauvées à 12,358.

La société poursuit son œuvre actuellement. Sont en construction : un grand canot pour le port de Marseille et deux canots pour le cap Breton. La société possède actuellement 93 stations de canots ayant coûté chacune 30,000 francs et plus de 500 postes de porte-amarres et de secours. Ce matériel vaut 3 millions.

Le rapporteur insiste sur les difficultés que rencontrent les sauveteurs en Camargue, sur le littoral où eut lieu ce naufrage de la *Russie* qui provoqua une si légitime et si longue émotion.

Parlant des canons porte-amarres, il dit que leur projectile doit vaincre et le poids de la corde qu'il entraîne et la résistance atmosphérique, qui vient toujours du large. Peut-être le remède serait-il dans l'installation de ces canons sur les navires eux-mêmes. Ainsi le projectile serait aidé par le vent et, de plus, il n'aurait pas besoin d'une direction bien assurée, la plage offrant un but facile.

Une pièce de vers, *Pêcheurs d'Hommes*, a été lue avec chaleur par son auteur, M. le vicomte de Borelli.

M. Emile Robin, vice-président et bienfaiteur de la société, s'était chargé, cette année, du discours sur les récompenses accordées pour les sauvetages accomplis depuis la dernière réunion. Ce discours énumère des actes d'héroïsme réellement sublimes. Le capitaine Dapelo, par une manœuvre hardie, sauva, dans le golfe de Bône, un trois-mâts italien ; Morvan sous-patron de Saint-Brieuc, avec quatre matelots de la douane, sauva six hommes cramponnés aux mâts de leur chaloupe de pêche.

Le canot de sauvetage de Quiberon, monté dans un chariot trainé par deux chevaux et suivi au pas de course par tous les canotiers, court le long de la rade de Port-Haliguen jusqu'en face d'un navire en détresse, au pavillon en berne ; en quelques minutes il amène en deux voyages, vingt-quatre hommes ; pour aider à la manœuvre, il mouille une ancre au large, éloigne des amarres sur les points fixes de l'entrée du port, sauve les naufragés et le navire lui-même.

Coup d'audace à l'actif des sauveteurs de Portrieux : le canot *Marie-Russe*, du Conquet, sauve quatre hommes, le 15 mai, et tout un équipage. Le 28 août, les sauveteurs de La Nouvelle durent s'y reprendre à trois fois pour amener à la côte, en dépit du vent et de la pluie les naufragés du *Zevallos*.

Parmi les dix-sept patrons, sous-patrons ou canotiers de sauvetage récemment décorés, grâce à une loi qui a permis de s'acquitter d'un seul coup d'un arriéré qui grossissait d'année en année, est présent le patron Auffret, de Saint-Guenolé, qui a pris part au sauvetage de 81 personnes et 7 navires. Lorsque ce rude marin, chez qui l'héroïsme est devenu une seconde nature, vient de recevoir sur l'estrade, avec sa croix, le prix de l'amiral Roze, de longs applaudissements le saluent.

M. Emile Robin arrive au drame de Faraman ; il rappelle les trois journées d'angoisse au cours desquelles les sauveteurs de Carro firent de nombreuses tentatives sans résultat pour arracher à la mort les naufragés de la *Russie*.

M. Emile Robin décerne à M. Domange, patron du *Saint-Charles*, le second décoré, le grand-prix Chaudard et la médaille d'or de M. Salviac ; il associe à ces récompenses M. l'abbé Boutière, curé du village de La Couronne, qui n'avait pas voulu abandonner ses canotiers, en janvier dernier, et qui les ayant rejoints à la plage de Faraman, les avait soutenus, encouragés, M. l'abbé Boutière reçoit une médaille spéciale.

M. Emile Robin a fait connaître en ces termes, le rôle des douaniers : « Les douaniers des postes voisins, eux aussi, accourus, apportant les engins porte-amarres, à travers un pays coupé à chaque pas de marais, de ruisseaux, de fondrières ; ils ont manœuvré leur canon sans se laisser abattre par la fatigue et, à deux reprises, ils ont fait parvenir à la *Russie* des amarres qui, s'accrochant malheureusement aux aspérités du rivage, se coupant par le frottement sur les obstacles sans nombre qui tapissent le fond de la mer, ne purent être utilisées pour le va et vient.

Celui-ci — s'il n'avait pas servi à débarquer le personnel, car gagner la terre en se faisant glisser le long d'une corde pendant un trajet de 400 mètres, alors que

les vagues sont furieuses, est chose longue et dangereuse, — aurait permis au canot de sauvetage de se halier pour arriver jusqu'au bâtiment. Tout devait donc être tenté pour l'établir.

Quoi qu'il en soit, la ténacité, le dévouement dont les brigades ont fait preuve ne pouvaient être oubliés et le prix Jean-Dufour qui leur a été décerné a été remis, à M. le lieutenant Franceschi, qui commande le poste des Saintes-Maries. M. Franceschi, également fait chevalier de la Légion d'honneur, a reçu en même temps la médaille d'or de Joest qui lui est personnelle.

Nous renonçons à décrire l'enthousiasme avec lequel le public a accueilli ces hommages mérités : l'ovation qu'il a faite aux sauveteurs de Carro ; l'émotion de ces braves gens était aussi des plus vives, au moment où on leur remettait la croix et leurs médailles.

M. Emile Robin a rendu hommage aux populations de toute la côte, il a rappelé que à peu près en même temps que l'équipe de Carro, des pêcheurs des Saintes-Maries, venus à grand-peine, dans leur propre barque, car aux Saintes-Maries pas plus qu'à Faraman, il ne serait possible d'installer un grand canot de sauvetage, et des marins de l'Etat dans deux embarcations, accostèrent la *Russie* qui put être ainsi complètement évacuée.

Entre temps, un certain nombre de personnes, venues de différents points, n'ont cessé d'apporter un concours des plus précieux aux sauveteurs, depuis le premier jour jusqu'au dernier. (Applaudissements non moins chaleureux.) Et l'on applaudit encore lorsque l'orateur dit le dévouement de deux enfants, Marcelline Jourden, âgée de 15 ans, de Locquenole (Finistère), et Emile Lienard, âgé de 12 ans, tous deux sauveteurs déjà. Lienard, enfant abandonné, est élevé par M<sup>lle</sup> Houssay, de Basse (Indre), qui reçoit, à cet effet, 20 centimes par jour de l'assistance publique.

M. Emile Robin termine par un pressant appel à tous : « La pièce d'argent, le billet de banque, que vous mettez dans notre bourse, c'est peut-être le prix d'un homme que vous sauvez ! »

L'amiral Lafont joint sa prière à celle des rapporteurs et remercie, au nom de la société, tous ceux qui lui apportent leur concours.

La séance s'est terminée au milieu d'une grande émotion.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 12 Mai 1901

BASTIA, b.-g. *Antoine-Piccioni*, fr., c. Giuli, terreau et charbon.  
 SAINT-TROPEZ, b.-g. *Catterina*, monég., c. Marcenaro, vin.  
 SPEZZIA, yacht à vap. *Lady-of-Clelland*, angl., c. John Thomas, sur lest.  
 VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Velega*, russe, c. Mangiapan, —  
 CAP BÉNAT, b. *Saint-Marius*, fr., c. Gardanne, charbon.  
 CANNES, b. *Indus*, fr., c. Tassis, sable.  
 — b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, —  
 — b. *Louise*, fr., c. Garel, —  
 — b. *Saint-Louis*, fr., c. Jourdan, —  
 — b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Speçusa, —

Départs du 5 au 12 Mai

PORTO-VECCHIO, b.-g. *La Foi*, fr., c. Raffaelli, sur lest.  
 A LA MER, y. à vap. *Lady-of-Clelland*, angl., c. J. Thomas, —  
 VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Velega*, russe, c. Mangiapan, —  
 CANNES, b. *Louise*, fr., c. Garel, —  
 — b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, —  
 — b. *Indus*, fr., c. Tassis, —  
 — b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Speçusa, —

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
 8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le vendredi 17 mai courant, à 2 heures du soir, dans un appartement au premier étage de la maison Ouillon, sise boulevard de la Condamine, numéro 7, il sera procédé à la vente de divers meubles et objets mobiliers tels que : armoires à glace, lits complets, commodes, tables, buffets, canapés, chaises, fauteuils, pendules, glaces, tapis, rideaux, lingerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.  
 L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 22 mai courant, à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, Monaco, il sera

procédé à la vente d'une voiture dite panier, deux chevaux, harnais et accessoires.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **David PERRET**, entrepreneur, demeurant à Monaco, sont invités à se rendre au Palais de Justice, à Monaco, le mardi 21 mai courant, à 3 heures de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Monaco, le 11 mai 1901.

Pour le Greffier en Chef,  
 A. Croco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
 30, rue du Milieu, 30

VENTE MOBILIÈRE

Aujourd'hui et jours suivants, au Palais Royal, avenue Saint-Michel, à Monte Carlo, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un beau mobilier de salons, salles à manger et chambres.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Ch. TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> TOBON, huissier à Monaco  
 30, rue du Milieu, 30

VENTE MOBILIÈRE

(Mobilier de la Villa Hersilia)

Il sera procédé le lundi 20 mai 1901, à 2 heures de l'après-midi, à Monte Carlo, quartier des Bas-Moulins, Villa Hersilia, à la vente d'un mobilier de salons, salle à manger, chambres à coucher et cuisine, — et de divers objets tels que piano, bibliothèques, tableaux, etc., le tout garnissant ladite villa.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, ou à M<sup>e</sup> TOBON, huissier.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire à Monaco  
 39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un procès-verbal dressé par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco soussigné, le vingt-neuf octobre mil neuf cent, enregistré, M. Auguste RAMBALDI, fabricant de chaussures, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, a rapporté l'adjudication d'une maison située à Monaco, quartier de la Condamine, avenue de Millo, élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée, de trois étages, portée au plan cadastral sous le n° 150 de la section D, et tenant : du midi, l'avenue de Millo ; du nord, M. Antoine Médecin ; du levant, M. Eugène de Millo-Terrazzani, et du couchant, M. Lions. — Cette maison appartenant à M. Blaise SCHETTINI, doreur sur métaux, demeurant à Monaco, lequel l'a faite édifier sur un terrain ayant appartenu à M. Eugène de Millo-Terrazzani, propriétaire, demeurant à Monaco, et dépendant autrefois de la succession de M. Désiré de Millo-Terrazzani, décédé.

Cette adjudication a été rapportée moyennant le prix de cinquante-cinq mille francs outre les charges.

Une expédition dudit procès-verbal d'adjudication,

ainsi que du cahier des charges qui l'a précédé, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le 17 novembre 1900, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu tant du chef du vendeur que de tous précédents propriétaires des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le quatorze mai mil neuf cent un.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
 (Signé) A. BLANC.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris  
 Pour la fabrication des objets en bois d'olivier  
 Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS  
 JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS  
 GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES  
 PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES  
 FOURNITURES DE BUREAUX  
 PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS  
 GANTS. — RUBANS. — VOILETTES  
 CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES  
 CRAVATES. — CHAUSSURES FINES  
 OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES  
 ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS  
 ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	6	751. »	751. »	750. »	749.8	749.5	18. »	20.6	19. »	17. »				16 »	86
7	747.5	748 »	748.6	748. »	749 »	16 »	18.8	19. »	17. »	15. »	81	N.-O. faible	Variable, pluie.		
8	751.4	752 »	753 »	753.5	755.4	16.3	18. »	17.5	15.8	15. »	81	N.-O. très fort.	Variable.		
9	757. »	758.1	758.7	759. »	759.4	15.1	17.1	20. »	16.4	15. »	78	O. faible.	Beau temps.		
10	759.8	759.8	759.2	759. »	759. »	17. »	20. »	21.1	16.1	14.5	77	E. faible.	Variable.		
11	758.5	757.5	757. »	757. »	757. »	16.5	19. »	21. »	16.8	15.2	75	N.-O. faible.	Beau temps.		
12	756 »	756.7	756.4	756.8	758. »	17.8	19.5	20.5	19. »	17.5	74	E. faible.	Couvert pluie.		
DATES						6	7	8	9	10	11	12			
TEMPÉRATURES						Maxima.	20.6	20.1	19. »	20. »	21.8	21. »	21.2		
EXTREMES						Minima	13.1	14. »	14 »	13. »	13.7	13. »	14.8	Pluie tombée : 9 <sup>mm</sup> 8	